

# Info-pêche No 42

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit

## Editorial

*L'assemblée des délégués de la FSP: un grand succès !*  
Page 1

## AD FSP 2005

*Remerciements de la FSP.*  
Page 2

## P'tites Nymphes

*Les brèves de la pêche.*  
Pages 3 et 5

## Le Rhône en bateau

*Partie de pêche en bateau sur le Rhône genevois.*  
Page 4

## Plan de repeuplement

*Combien et quels poissons ont été, sont et seront encore immergés dans nos cours d'eau durant l'année 2005.* Page 6

## Initiative "Eaux Vivantes"

*Encore un effort pour la récolte de signatures en faveur de la renaturation des cours d'eau en Suisse.*  
Page 7

## Bilan du suivi piscicole de l'Allondon suite à la pollution de 2001

*Bilan après 4 ans de repeuplements et cri du*

*coeur du président de la CP.*

Pages 8-9-10

## Dernière dépêche

*Ouvrage sur l'Arve*  
Page 11

## Adhésion à l'AGSP

*Devenez membre !*  
Page 12

INFO-PECHE : nouvelle formule.

Vous tenez dans vos mains l'INFO-PECHE "nouvelle formule". Nul doute que vous aurez toujours autant de plaisir à le lire.

La rédaction vous remercie de soutenir nos annonceurs.



Faites comme le président de l'AGSP...

... allez à la pêche !!

## Editorial

Le samedi 30 avril 2005, s'est tenue à Genève la 122<sup>e</sup> Assemblée ordinaire des délégués de la Fédération Suisse de Pêche (FSP). Cette manifestation a été un grand succès. Elle a permis de confirmer l'adhésion à part entière de l'AGSP au sein de l'organisation faîtière de la pêche amateur en Suisse. A noter que notre association a été admise à l'unanimité des délégués de la FSP. Qu'ils en soient ici remerciés !

Cette AD a également permis, et c'est là une autre grande satisfaction, de resserrer les liens entre les représentants des cantons romands mais également avec nos homologues allemands. Un hommage mérité fut rendu à trois personnalités incontournables lorsque l'on parle de pêche: William REITER, qui fut notre lien avec le bureau directeur de la FSP qu'il quitte cette année en devenant membre d'honneur. Son épouse Brigitte fut également honorée pour son aide précieuse. Enfin, notre ancien président Roger MAGNONI est devenu membre d'honneur de l'AGSP et son travail en faveur de la pêche fut salué par la médaille du mérite de la FSP.

Et maintenant, pour paraphraser le président Werner WIDMER : " Pêcheurs, au boulot ! ". En effet, la phase de récolte de signatures pour l'initiative "Eaux vivantes" bat son plein. Chaque membre de l'AGSP trouvera à nouveau encarté dans cet INFO-PECHE une feuille de récolte de signatures. Une manière très concrète de contribuer au développement durable !

Maxime PREVEDELLO

## REMERCIEMENTS DE LA FEDERATION SUISSE DE PECHE

Berne, le 6 mai 2005

Concerne: Assemblée des délégués des 29 et 30 avril 2005

Cher Président,  
Mesdames, Messieurs,

Au nom du Bureau directeur, du Comité central ainsi que des délégués de la Fédération Suisse de pêche, nous tenons à vous remercier vivement pour la chaleureuse hospitalité qui nous a été faite par l'Association Genevoise des Sociétés de Pêche. Nous aimerions vous féliciter tout spécialement pour l'organisation sans faille de cette manifestation sympathique qui n'a été possible que grâce à l'engagement infatigable de vous et vos collègues du comité d'organisation.

Par la même occasion, pourriez-vous également transmettre nos remerciements et notre reconnaissance au Conseiller d'Etat, Robert Cramer, au Président de la Commission cantonale de la pêche, aux représentants de l'Administration cantonale ainsi qu'aux Services Industriels de Genève qui ont tous oeuvré pour la pleine réussite de cette manifestation.

Votre petite attention sous forme de lumière rouge que vous avez distribué aux délégués était un très bon choix pour nous rappeler le signal d'alarme donné à notre initiative.

Nous conservons en bonne mémoire le souvenir d'un beau week-end passé à Genève et vous prions d'agrèer, cher Président, Mesdames, Messieurs, nos meilleurs voeux et nos salutations les plus sincères.

Fédération Suisse de Pêche  
Le président central: Werner Widmer

Le chargé d'affaires: Tobias Winzeler

### Liste des donateurs pour l'Assemblée des Délégués de la FSP des 29 et 30 avril 2005.

Grâce à leurs dons, les personnes, entreprises, associations et commissions signalées ci-dessous ont contribué à la réussite de l'AD FSP 2005. **Nos plus chaleureux remerciements** à tous ces généreux donateurs !!

Le comité de l'AGSP et les membres du Comité d'Organisation.

COMMISSION CANTONALE DE LA PECHE  
SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE  
LOSINGER CONSTRUCTION  
INDUNI SA  
ZSCHOKKE SA  
SORACO SA  
RAMPINI & CIE  
WÄLCHLI Michel  
LES BOUVIERES c/o HAYOZ Christophe  
FORCES MOTRICES DE CHANCY-POUGNY  
AMICALE DES PECHEURS DU LAC c/o BRUGGER Pierre  
FURRER Jean François  
VOUILLOZ Daniel  
USINE ELECTRIQUE Jean ESTIER SA  
Ainsi que 4 donateurs qui ont désiré rester anonymes

SEYMAZ RIVIERE c/o BAUDET Astrid  
LANG Jacques  
LACHAVANNE Jean-Bernard  
GREN BIOLOGIE APPLIQUEE  
FARINOLI Aldo et Christane  
DESSOUS L'EGLISE Jean  
BALDRY David  
GIVAUDAN S.A  
TELEOS SUISSE c/o M. PERIAT Guy  
STARKENMANN Christian  
FRIEDEN Roland  
FIDUCIAIRE SCHICK c/o Ch. SCHICK  
DELAVY Francis  
COLLOMB Claude  
ASS. PROT. DE L'AIRE ET AFFLUENTS  
SUTER KARLINSKI Inès  
GAVILLET Gilbert  
DESBOEUF Michel  
BOISSON Yvan  
STEINER René et Janine  
YUNUS Mariam  
NIEDERHAUSER François  
NEURY Claude Alain  
MARET Raymond  
MAGNONI Roger  
FELDER Raymond  
FARINOLI Roger  
BEYELER Jean Luc

A 15 minutes de Genève par l'A 40  
Sortie Bonneville. Découvrez le site  
De pêche « AU BIEN NOYE »  
Ce petit lac de 7 ha est situé dans un  
Cadre sauvage au cœur de la Haute-Savoie.  
Location de barques. Mouche fouettée  
sans ardillon. Truites arc-en-ciel, fario,  
Aguabonita, saumons des meuniers, brochets,  
perches et black-bass.  
Pour renseignement et réservations : 0033 450 97 42 72  
Site internet: <http://www.aubiennoye.com>  
Email : [auberge.mont-blanc@wanadoo.fr](mailto:auberge.mont-blanc@wanadoo.fr)





## PETITES NYMPHOS - 1er service

### Lully sauvé des eaux (suite)

Le projet de renaturation de l'Aire avance à grand pas. Non seulement cette rivière est à nouveau ouverte à la pêche depuis mars 2005, mais l'habitat des poissons va encore être amélioré sur le tronçon situé entre le pont de Certoux et celui de Lully. Les travaux vont modifier le cours de la rivière afin que l'ancien lit canalisé serve d'exutoire en cas de fortes pluies sur la région du coteau de Lully et éviter ainsi l'inondation de la zone habitée proche de la rivière. De plus, le nouveau tracé du cours d'eau empiètera légèrement sur la rive droite actuelle. Cet élargissement du lit majeur de l'Aire aura comme conséquence l'allongement du tablier du pont de Lully.

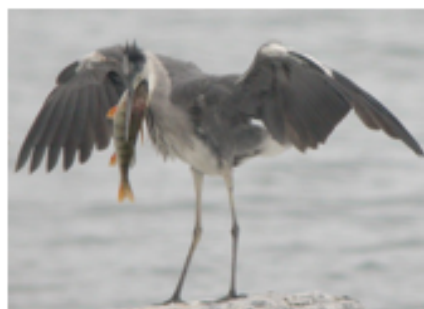
### Achetez les polos et T-shirts "Faisons revivre nos rivières"

La Fine Equipe, société membre de l'AGSP, a fait fabriquer des T-shirts et des polos portant l'inscription « Faisons revivre nos rivières » avec l'image brodée d'un ombre commun. Vous pouvez en commander auprès de Jacques LANG au No de téléphone: 079 676 39 49 ou en lui envoyant un Email à : [jacques.lang@bluewin.ch](mailto:jacques.lang@bluewin.ch)

Prix: T-shirts: 15.- FS, Polos: 25.- Tailles T-shirts: M-L-XL-XXL. Tailles polos: L et XL  
Couleurs: gris anthracite (polos et T-shirts) et vert kaki (T-shirts)

### Dans la série « Ca fait rire, mais ce n'est pas forcément drôle »

- Or donc, c'est encore confidentiel, mais on murmure que la République va modifier quelque peu ses armoiries. En effet, l'aigle impérial sera remplacé par le cormoran. Quant à la clef, elle sera remplacée par la clef de Champ-Dollon, afin d'y enfermer le malheureux qui aura osé tirer sur l'oiseau sacré.
- Or donc, à Genève, on tire sur les sangliers qui ont le culot de dévorer le Gamaret, on élimine les renards en Champagne afin de préserver les perdrix polonaises. Bientôt, on va éradiquer les pêcheurs qui ont l'outrecuidance de priver les oiseaux piscivores de leur nourriture.
- La devise du SFPNP: " A Genève, si les poissons n'ont pas forcément la maille, les oiseaux ont toujours la cote ... eux !"



## Cours et brevets de pêche

Comme c'est déjà le cas dans certaines régions d'Allemagne, un brevet de pêche est maintenant exigé en Suisse dans certains cantons. Ci-dessous la situation actuelle:

**Thurgovie et Lucerne** : le brevet suisse du pêcheur sportif exigé.

**Glaris et Schaffhouse** : les nouveaux preneurs de permis doivent passer un cours de base suivi d'un examen théorique de pêche.

### Coins de pêche

• **L'étang des Bouvières** offre une alternative intéressante aux pêcheurs genevois. Depuis que les cormorans ont quitté les lieux, l'étang est repeuplé régulièrement en truites arc-en-ciel. Le permis journalier peut s'obtenir à:

"La boutique du Pêcheur" (4, quai du Rhône)

Tel : 022 329 16 29

"Au fil de l'eau" (Place des Augustins)

Tel: 022 320 34 04

"Au vignoble doré" à Russin.

Tel : 022 754 11 13

"Tabac sympa" à Carouge (18, rue St-Victor)

Tel: 022 343 15 88

Prix du permis: 25.- pour les adultes et 15.- pour les jeunes de moins de 16 ans révolus (4 truites autorisées par permis).

• A Versoix, l'étang de pêche de **Richelien** autorise la pêche sans permis pour les enfants n'ayant pas encore 14 ans révolus. De plus, l'étang est ouvert exclusivement aux enfants tous les mercredis dès l'ouverture de la pêche en rivières. Les autres utilisateurs doivent être en possession du permis de pêche en rivières genevois et ne peuvent pêcher que les jours pairs ainsi que tous les samedis, dimanches et jours fériés officiels.

### Pêche de récolte au bief de Tabary

497 truitelles de 12 cm de moyenne ont été dénombrées lors de la pêche de récolte du samedi 19 mars 2005 dans le bief entretenu par les membres de la petite équipe des "pêcheurs de l'ombre". La prédation par les hérons est certainement la cause d'une perte de près de 50 % des poissons recensés en octobre 2004.

### Carton rouge au WWF

Il est navrant de constater que ceux qui défendent la nature avec autant de passion puissent ignorer à ce point les lois qui la régissent ! Pour preuve l'opération de sensibilisation à la rivière organisé par le WWF dernièrement sur l'Hermance. En effet, l'on voit sur l'image publiée à cette occasion dans la Tribune de Genève, que plusieurs enfants participant à cette demi-journée pataugent allègrement dans la rivière, au mépris le plus total de l'interdiction de pénétrer dans les cours d'eau durant cette période sensible pour les alevins ! L'enfer est pavé de bonnes intentions !!





# Pêche en bateau sur le Rhône genevois

Maxime PREVEDELLO

Ce lundi 14 mars 2005 en début d'après-midi, le printemps commençait à pointer enfin le bout de son nez et les eaux quasi-turquoises du Rhône nous invitaient à une belle partie de pêche en bateau. En arrivant sur les lieux, mon hôte Alexandre m'avait déjà envoyé un SMS un peu mystérieux « Surprise à ton arrivée » disait-il. Et bien, pour une surprise, elle était de taille ! Une magnifique truite du Rhône de 60 cm m'attendait sur le bateau. Mon acolyte ayant déjà sillonné le fleuve en matinée, il l'avait capturée à la traîne un peu en aval du lieu d'embarquement. Après quelques conseils et le montage de ma canne (je suis un novice de la pêche du Rhône en bateau), c'est pleins d'espoir que nous avons remonté les eaux du fleuve en direction du Pont Butin. Il faut avouer que le coup d'oeil est magnifique et impressionnant, on se croirait parfois à des kilomètres de tout lieu habité. Seules les immenses tours d'Onex ou du Lignon venaient nous rappeler par leur présence la ville toute proche. Nos espoirs ne furent pas déçus. Toujours à la traîne, avec des cuillères ondulantes, nous avons capturé (enfin, quand je dis « nous » ... c'est Alexandre le maître des lieux qui a touché deux autres truites) des poissons de 40 et 36 cm ainsi qu'un beau brochet de 80 cm, que nous avons remis à l'eau, période de protection oblige. C'est donc une très belle partie de pêche qui se conclut ce soir là. Et si tout va bien, grâce à la suppression des vidanges, à un repeuplement adapté et des mesures de renaturation efficaces, le Rhône genevois pourrait bien redevenir une « destination pêche » très intéressante. Un grand merci à Alexandre mon guide du jour !



Le Rhône genevois recèle de très beaux salmonidés





## PETITES NYMPHOS - 2e service

### D'où vient l'argent de la renaturation ?

Les différents projets de renaturation des cours d'eau genevois, dont les investissements sont parfois considérables, suscitent l'admiration et l'envie de beaucoup de nos voisins. Ils peuvent aussi provoquer des interrogations voire des critiques si les interlocuteurs ne sont pas avertis du mode de financement. En effet, il est nécessaire de préciser que seules les redevances hydroélectriques versées à l'Etat par les Services Industriels et les autres utilisateurs de nos cours d'eau servent à alimenter ce fonds. Il est donc faux de dire que les travaux de renaturation sont financés par "nos impôts". C'est d'ailleurs le mode de financement que préconise l'Initiative fédérale "Eaux-Vivantes" lancée par la FSP. En effet, si Genève attribue le 100% de cette somme aux travaux précités, l'initiative incite les cantons à se doter d'un tel fonds, sans pour autant fixer un pourcentage minimum. On se doute que si le Valais imitait Genève, le fonds de renaturation valaisan serait doté de sommes considérables ... en tout cas de quoi rendre plus naturels des centaines de kilomètres de cours d'eau canalisés de ce canton !

### En exclusivité à Genève

La **Boutique du Pêcheur**, avec la participation du PRO TEAM STUCKI, vous invite en face du magasin (Quai du Rhône) à essayer les nouveaux leurres japonais OWNER - CULTIVA en action de pêche. Cette démonstration aura lieu le samedi 25 juin 2005 dès 9h30 - toute la journée.

### Félicitations !!

Notre membre et ami Jean-Pierre MOLL est le premier pêcheur genevois à avoir obtenu le diplôme d'instructeur suisse de pêche à la mouche ! Jean-Pierre a suivi avec succès les cours dispensés par le club fribourgeois de pêche à la mouche "La Phrygane". Plusieurs journées de cours à Fribourg ainsi que de nombreuses heures d'exercices pratiques lui ont été nécessaires pour arriver fin prêt à la session d'examens.

Encore nos sincères félicitations à ce moucheur émérite qui va étrenner son nouveau diplôme lors du camp de pêche organisé cet été par l'AGSP !!

### Quelques adresses Internet intéressantes



• Vous voulez connaître le débit actuel de l'Allo-ndon ? Vous planifiez d'aller à la pêche dans une autre région de Suisse et l'évolution des débits d'une rivière vous intéresse ? Alors rendez-vous sur le site de l'Office Fédéral des Eaux et de la Géologie (OFEG) à Berne. Ce site est une véritable mine d'informations sur les débits de plus de 300 sites de mesure en Suisse.

Adresse Internet:

[www.bwg.admin.ch/service/hydrolog/ff/index.htm](http://www.bwg.admin.ch/service/hydrolog/ff/index.htm)

• La météo c'est important pour les pêcheurs; ci-dessous les adresses de deux sites fort intéressants pour tous ceux qui évoluent souvent en plein-air et qui s'intéressent de près à la météo.

Météo navigation (Rudevent):

[www.rudevent.ch/scripts/weather.php](http://www.rudevent.ch/scripts/weather.php)

Météo pour le vol à voile (Jean Oberson):

[www.soaringmeteo.com/index.html](http://www.soaringmeteo.com/index.html)

### PUBLICITE: Découvrez les magnifiques rivières au Sud de l'Autriche (Lienz)



**La Petite Drau** : le « Coup de cœur » pour les amoureux d'une pêche de très grande qualité pendant toute la saison - 10 km

**La Grande Drau** : en automne un lieu privilégié pour la pêche des gros ombres - 13 km

**Le Villgratenbach** : un torrent de haute montagne où coule toute la saison une eau cristalline - 20 km

**La Möll** : un cadre magnifique où ombres et truites sont au rendez-vous - 21 km

**Les forfaits spéciaux de l'hôtel Sonne à Lienz :**

7 nuits en demi pension à partir de € 420

6 jours de pêche sur tous les parcours privés de € 285 à € 345,- (en novembre : €180,-)

Tel 0043-4852-63311

Fax 0043-4852-63314

E-mail [direktion@hotelsonnelienz.at](mailto:direktion@hotelsonnelienz.at)

Site Internet [www.hotelsonnelienz.at](http://www.hotelsonnelienz.at)

Département de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Environnement  
SERVICE DES FORETS, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DU PAYSAGE.

**REPEUPLEMENT DU LAC ET DES COURS D'EAU**

**Canton de Genève**

**PLAN 2005**

	Rivières:	TRUITES FARIO						TRUITES LACUSTRES			OMBLÉS		COREG.	
		Alev.nourris pièces	Préestiv. pièces	1 an pièces	2 ans pièces	>2 ans pièces	Préestiv. pièces	Estivaux pièces	1 an pièces	Estivaux pièces	Alev.nour pièces	1'000'000	1'000'000	
														0
Total Léman		0	0	0	0	0	0	0	0	58000	5000	180000	180000	
	Secteurs (de l'amont vers l'aval)													
RHONE Ville	Pt Mont-Blanc - Barrage Seujet			4000	2000	300					2000			
RHONE - Barrage Verbois	Barrage Seujet-Chèvres (bateau)			7000	3000									
	Nant de Tabary	5000												
RHONE - Bar. Chancy-Pougny	Aval bar. Verbois RG - M. de Vert			1600	700									
	Aval bar. Verbois RD - Allondon			1000	700									
	Touvière				700									
RHONE - Chancy	Aval bar. Chancy-Pougny -Vers Vaux				700									
ARVE	Sierne - Caserne des Vernets			3000	3000						2000			
	Fabry - Allemogne	21000	5000											
ALLONDON	Allemogne - Embouchure Roulavaz	26000	5000											
	Roulavaz - Route Dardagny-Matval	3000												
VERSOIX	Pont de la Bâtie - Borne vaudoise		10000											
	Viaduc autoroute - prise canal Usiniers								16000					
AIRE	Aval du pont du Centenaire	5500		400	200									
LAIRE	Soral - Rhône	1500												
DRIZE	Evordes - Grange-Collomb	5000												
SEYMAZ	Amont tennis Petit Bel Air - Vilette		10000											
HERMANCE	Les Grottes - Pont de pierres	7000												
BRASSU	Frontière VD- amont route Suisse													
NANT BRAILLE	Amont-aval route Suisse								1000					
Total Rivière		74000	30000	17000	11000	300	17000	0	17000	58000	4000	180000	180000	0
TOTAUX		74000	30000	17000	11000	300	17000	58000	17000	58000	9000	180000	180000	0



## Signal d'alarme rouge !!

**Nos poissons vont mal.** La plupart des espèces de poissons sont en diminution. Sur 53 espèces indigènes, 34 sont en danger ou menacées d'extinction et 8 ont disparu! Les prises de truites ont diminué de plus de 40%! A Genève la diminution est encore beaucoup plus grave.

**Le régime des eaux et le charriage des graviers de nos cours d'eau sont gravement perturbés.** Le mar-nage du Rhône est défavorable à la survie des espèces aquatiques. Les mesures compensatoires déjà réalisées ne permettent pas de enrayer la dégradation des habitats piscicoles. Dans plusieurs cantons, la renaturati-on des cours d'eau est compromise par des eaux de qualité insatisfaisante et un charriage perturbé. Des centaines de ruisseaux de montagne n'ont pas de débit résiduel.

**La loi sur la protection des eaux acceptée par le peuple en 1992 est bafouée.** Les lois sur la protection des eaux n'ont pas permis d'éviter l'effondrement des stocks de poissons

en rivière. Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des eaux en 1992, les cantons de montagne n'ont édicté aucune décision sur l'assainissement des prélèvements d'eau. Récemment, le Parlement a prolongé les délais d'assainissement de 15 à 20 ans.

**Halte au déficit d'application des dispositions légales sur la protection des eaux !**

**Aidez-nous. Signez et faites signer l'initiative EAUX VIVANTES de la Fédération suisse de pêche.**



**BOUTIQUE DU PECHEUR**  
4, Quai du RHONE CH-1205 Genève  
Tel. + 41 22 329 16 29  
Fax + 41 22 321 66 32

... que feriez-vous sans moi ..?

E-mail: [ipartiti@infomaniak.ch](mailto:ipartiti@infomaniak.ch)  
Internet: [www.bcfishing.ch](http://www.bcfishing.ch)

*Fishing Shop*



Vous savez, la pêche c'est ma passion ... alors faites comme moi, allez à la pêche !!



**décors**

BERNARD DELPIANO

EVENEMENTS VITRINES FRESQUES THEATRE PUBLICITE  
1, Grand'cour 1256 Troinex Tél. & fax 022 / 784 36 79



## BILAN DU SUIVI PISCICOLE DE L'ALLONDON SUITE A LA POLLUTION DU 28 AOUT 2001

Quatre années après la terrible pollution de l'Allondon, il est intéressant de se pencher sur la situation des populations piscicoles de ce cours d'eau, notamment suite aux importants repeuplements en truitelles et alevins effectués dès 2002 et jusqu'à aujourd'hui.

A la demande du SFPNP, le bureau GREN a réalisé un inventaire électrique juste après la pollution afin de préciser l'étendue et l'importance de cette dernière en le comparant notamment avec les pêches effectuées en août 2000. Des pêches de recensement ont été ensuite réalisées en septembre 2002, 2003 et 2004.

Ces pêches avaient notamment pour but d'évaluer l'efficacité des repeuplements en comparant les quantités d'alevins et truitelles mises à l'eau avec celles encore présentes à la fin de l'été 2004 pour les différentes cohortes.

**Nous vous présentons ci-dessous les constats et conclusions du bureau GREN sur les différents secteurs inventoriés (situation en septembre 2004)**

### Secteur du Moulin Fabry

Sur ce secteur, les truitelles déversées en 2002, 2003 et 2004 sous forme d'alevins nourris ou de pré-estivaux se sont remarquablement bien implantées. Le peuplement actuel est important et peut être considéré comme assez équilibré. La biomasse des truites est d'environ 198 kg/ha ce qui est presque trois fois la biomasse constatée avant la pollution (août 2000) où l'on avait mesuré 71 kg/ha.

On constate toutefois que la pression de pêche réduit sensiblement les effectifs des 2+ (poissons adultes) qui dépassent tous la taille légale de 25 cm en France et en bonne partie celle de 33 cm en Suisse dans le courant de l'année. De ce fait, la pêche limite encore sensiblement les effectifs des premiers géniteurs qui se sont développés sur ce secteur depuis la pollution d'août 2001.



### Secteur Pont des Baillets

Sur ce secteur, le suivi montre que les truitelles déversées en 2002, 2003 et 2004 se sont bien implantées. Le peuplement actuel est relativement important et peut être considéré comme assez équilibré. La biomasse de truites est d'environ 154 kg/ha. Cette valeur est assez élevée et atteint plus du double de celle de l'état de référence avant pollution (août 2000) où l'on avait 70 kg/ha. Les ombres sont absents. Cette situation est étonnante car des alevins ont été observés au printemps 2004 sur ce secteur. En ce qui concerne les autres espèces, les chabots sont en légère progression. A noter également la présence de loches franches et de quelques vairons. On constate cependant, comme sur le secteur de Moulin Fabry, une carence de truites âgées ( $\geq 2+$ ). Il est probable que la pression de pêche réduise sensiblement les effectifs de ces poissons qui atteignent en bonne partie la taille légale de 33 cm dans le courant de l'année.



### Secteur Les Feuilletières

Sur ce secteur situé en pleine zone alluviale, le suivi montre que les truitelles mises à l'eau se sont implantées de manière satisfaisante en 2002 et 2003. Ces cohortes ont par ailleurs été sensiblement soutenues par la reproduction naturelle. En 2004 en revanche, l'implantation des truitelles déversées est médiocre et le recrutement naturel a été anéanti par la crue du 13 janvier. De ce fait, les effectifs d'estivaux sont restés faibles sur ce secteur. Depuis la pollution d'août 2001, la faiblesse des effectifs (surtout sub-adultes et adultes) est à mettre en relation avec la modification de l'habitat qui s'est considérablement dégradé suite aux crues de novembre 2002 et de janvier 2004. De ce fait, le peuplement n'a pas pu se reconstituer et les effectifs restent inférieurs à ceux de l'état de référence.



de septembre 2000. La biomasse de truites est d'environ 51 kg/ha. Cette valeur souligne la dégradation de l'habitat des grandes truites qui a été provoqué par les crues citées plus haut. Actuellement, la capacité d'accueil de la zone alluviale ne permet plus le développement d'un peuplement important de truites adultes et sub-adultes. Les ombres ne sont que faiblement représentés par une quinzaine d'estivaux alors que l'habitat leur est favorable. Les autres espèces (chabots, loches franches et vairons) sont toujours présentes.

### Secteur Les Taureaux

Le suivi du secteur des Taureaux apporte des indications très comparables à celui du secteur amont des Feuilletières. Le principal aspect concerne la dégradation de l'habitat qui explique en grande partie la régression des effectifs de truites adultes et sub-adultes en 2004. En ce qui concerne les juvéniles, leur faible nombre est dû aux effets de la crue de janvier 2004 qui a balayé toutes les frayères naturelles présentes dans le lit de l'Allondon. La biomasse de truites est d'environ 113 kg/ha. Cette valeur, en régression par rapport aux deux années précédentes doit être attribuée à la quasi disparition de l'habitat des grandes truites (crues de novembre 2002 et janvier 2004). Les ombres ne sont représentés que par un seul individu (0+) ce qui est très faible vu le potentiel élevé de ce secteur pour le développement de ces poissons. Comme aux Feuilletières, les autres espèces sont présentes.



### Secteur Pont de Russin

Les constatations sur ce secteur confirment les aspects décrits pour les deux stations amont (Taureaux et Feuilletières) en ce qui concerne les impacts sur l'habitat et les peuplements piscicoles provoqués par les crues de 2002 et 2004. Dans la zone alluviale, probablement entre l'embouchure du Roulaye et le Pont de Russin, ces deux crues majeures ont fortement modifié l'habitat piscicole en réduisant très sensiblement la capacité d'accueil pour les poissons, notamment les individus de grande taille. En comparaison, les séquelles actuelles de la pollution de 2001 sur les peuplements de poissons sont certainement insignifiantes, notamment si l'on considère le bon rétablissement des stocks constaté sur les deux stations amont plus stables et moins perturbées par les crues (Beilleys et Fabry). En automne 2004, la densité en estivaux de truites est très faible. En ce qui concerne les sub-adultes et adultes, les densités sont insi-



gnifiantes. Les jeunes poissons qui étaient présents sur ce secteur en 2003 ont pratiquement tous disparu en 2004. Comme pour les deux stations précédentes, la cause principale est la crue de janvier 2004. Là encore, le lit s'est aplani et la sous-berge favorable en aval du gabion et qui renfermait la plus grande partie des effectifs de grandes truites a disparu. En conséquence, la biomasse de truites est devenue pratiquement nulle sur ce secteur. Aucun ombre n'a par ailleurs été trouvé alors qu'ils étaient pourtant présents les années précédentes. Les autres espèces sont les mêmes que sur les stations amont mais en quantités très faibles.

(suite en page 10) ↻



## Recommandations du bureau GREN pour l'avenir

- La nouvelle réglementation mise en place depuis 2004 (3 salmonidés par jour dont 1 ombre, taille légale de la truite: 33 cm et de l'ombre: 35 cm) représente une nette amélioration par rapport à la situation antérieure à la pollution, qui était beaucoup trop permissive du point de vue des tailles légales et du nombre de captures autorisées pour permettre une gestion durable de la ressource piscicole et halieutique de l'Allondon. Toutefois et compte tenu de l'état des peuplements de truites, cette réglementation n'est pas suffisamment restrictive pour protéger tous les géniteurs 2+, ce qui se traduit par un impact visible de la pression de pêche sur les effectifs de cette classe d'âge. En tout état de cause, s'il pourrait s'avérer souhaitable de protéger d'avantage les géniteurs de truites en augmentant encore la taille de capture, il ne faudrait en aucun cas revenir à une réglementation moins restrictive que l'actuelle.

- Le repeuplement en alevins et en pré-estivaux devrait être autant que possible limité aux 5 km amont du cours d'eau (en amont du Roulave), pour autant qu'un déficit de reproduction naturelle y soit toujours constaté à l'avenir. La participation des pêcheurs à ces repeuplements semble être un facteur de réussite décisif car elle permet une répartition optimale des effectifs sur le linéaire du cours d'eau, condition essentielle à la bonne implantation des poissons déversés.

- Quant aux 3.5 km aval (Roulave - embouchure), il est préférable de limiter au maximum les rempoissonnements afin de favoriser le développement des poissons issus de reproduction naturelle. De ce point de vue, la gestion actuelle des ruisseaux frères des Eaux-Chaudes de Russin et des Eaux-Froides de Dardagny est particulièrement bien adaptée et devrait être poursuivie.

- Le retour d'expérience par rapport aux aménagements réalisés (Ndlr: sur le parcours "mouche") indique que d'autres solutions expérimentales pourraient être tentées sur des secteurs actuellement peu propices. Par exemple, la mise en place de petites herses constituées de 3 pieux de bois plantés dans le lit et dépassant d'environ 1 mètre permettraient sans doute de créer des embâcles naturels en accumulant le bois flotté lors des crues. Tout en minimisant le coût et les impacts des interventions, ce principe permettrait de recréer des zones particulièrement favorables sur des secteurs qui en sont dépourvus (ex. aval pont CFF, amont pont de Russin, zone alluviale entre les Taureaux et le Roulave)

- Dans la mesure du possible, il serait souhaitable de limiter certaines activités de loisir perturbatrices pratiquées à excès le long de certains tronçons de l'Allondon (information, sensibilisation, répression).

## Remarques et commentaires du président de la Commission de la Pêche

Même si ce bilan est tout à fait intéressant, les recommandations du bureau GREN me laissent un peu sur ma faim. A mon avis, au lieu de proposer à nouveau des limitations pour les pêcheurs, les biologistes ayant rendu ce rapport auraient dû insister sur le fait que l'Allondon souffre d'autres phénomènes autrement plus importants. Notamment en rappelant qu'entre septembre et mars, de très nombreux cormorans viennent se nourrir sur les frayères et qu'ils remontent très haut sur le cours de cette rivière, que les harles de la région genevoise constituent le 35% de la population totale de Suisse et qu'ils sont présents toute l'année sur les petits cours d'eau ! Sans parler des hérons spécialisés dans les ruisseaux pépinières dont le nombre augmente de manière significative d'année en année. Ils auraient également pu évoquer le fait que d'avril à septembre d'innombrables pique-niqueurs et autres amateurs de loisirs dégradent ce milieu fragile. Ils auraient dû rappeler que pour l'instant la qualité de l'eau de l'Allondon est médiocre et que l'on redoute chaque été des étiages sévères qui eux aussi influencent défavorablement les peuplements piscicoles. Il m'aurait aussi plu qu'on me parle de la nouvelle STEP de Peney, qui en traitant les eaux usées d'une grande partie des habitants du pays de Gex enlèvera 50 litres/seconde du débit de l'Allondon. Bref, ce dont l'Allondon a besoin c'est d'eau propre et en quantité suffisante et pas seulement d'une mesure supplémentaire limitant les pêcheurs! Lorsque l'on sait tout ce qui précède, on peut vraiment se poser la question de l'utilité de réaliser encore des études !

Christophe HAYOZ

Thiébaud+Perritaz SA

Ventilation  
Climatisation



20.route de Pré-Marais 1233 Bernex Tél.(022) 850.91.00.

Rampini

Travaux du lac



## DERNIERE DEPECHE - DERNIERE DEPECHE - DERNIERE DEPECHE

### Inauguration de l'échelle à poissons à Vessy

(M.P.) C'est le 3 juin 2005 qu'a eu lieu l'inauguration de l'échelle à poissons du seuil situé en amont de l'ancienne usine de Vessy. L'échelle comporte 11 bassins qui permettent de franchir un dénivelé de 2m30. A noter qu'elle est compatible pour les différentes espèces de l'Arve (truite ombre, chabot) et même pour le castor ! Cet ouvrage s'inscrit dans les aménagements compensatoires liés au projet de remise en service de l'installation hydroélectrique de Vessy par les Services Industriels de Genève. Alors que nos voisins français ont supprimé nombre d'obstacles à la migration des poissons sur le cours amont de l'Arve, notamment à ~~Arthaz-Notre-Dame~~, Genève ajoute sa pierre à l'édifice en faisant sauter plusieurs "verrous" sur le cours genevois de la rivière. Il est réjouissant de constater que plusieurs kilomètres de ce cours d'eau sont maintenant franchissables pour la migration des salmonidés. L'aménagement de Vessy est le fruit de la volonté du département et plus particulièrement de son service de ~~re-~~ naturation des cours d'eau, de rétablir partout où cela est possible, le libre passage des poissons, avec le soutien inconditionnel de la Commission de la Pêche.



### À VOS AGENDAS

Passeport-vacances : samedi 16 juillet et samedi 27 août 2005

Activité pêche au Léman avec les enfants du camp ASL : lundi 1<sup>er</sup> août 2005

Camp de pêche AGSP : du 8 au 12 août 2005 - Satigny

Fermeture en rivières (sauf Arve et Rhône) : dimanche soir 25 septembre 2005

Fermeture de la traîne au lac : dimanche soir 16 octobre 2005

Fermeture Arve et Rhône : dimanche soir 30 octobre 2005

Salon « ~~Mouchissima~~ » : 5 et 6 novembre 2005 à Fribourg (l'édition 2006 aura lieu en principe à Genève !)

Il était là ... planté au milieu de la rivière ...  
dos au courant, il fouettait l'air, tel un cocher,  
il semblait ordonner à la rivière d'avancer ...  
il la domptait... (~~Chaboté~~).



## Quoi ! vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

Qu'il n'y ait plus l'ombre d'un ombre dans nos cours d'eau ?

### Sociétés membres :

La Carougeoise

La Fine Equipe (S.I.S.)

Fishing Club Genève

La Versoisième

Les Bouvières

Amicale TOS-Lémanique

**Vous pouvez aussi adhérer en tant que membre individuel ou sympathisant !!**

### **DEMANDE D'ADHESION A L'AGSP** (No 42 - Juin 2005)

Nom/ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Lieu/No Postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

### **Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP :**

- En tant que membre individuel - sympathisant\*      oui - non \*  
(Ma candidature sera alors proposée lors de la prochaine Assemblée Générale. Cotisation : 30. - FS par an)
- J'aimerais adhérer à une des sociétés membres:      oui- non \*  
Si oui, laquelle : \_\_\_\_\_
- Je suis porteur du permis de pêche genevois (lac ou rivière) : oui- non \* (\* entourer ce qui convient)

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

AGSP	PREVEDELLO Maxime	9, Bernex-en-Combes	1233 BERNEX
LES BOUVIERES	HAYOZ Christophe	4b, ch. de l'Aulne	1212 GRAND-LANCY
LA CAROUGEIOISE	BRINER Charles	116, ch. de la Montagne	1224 CH.-BOUGERIES
LA FINE EQUIPE (S.I.S.)	LANG Jacques	56, <u>Jacques-Dalphin</u>	1227 CAROUGE
FISHING CLUB GENEVE	PACHE Jean-Marc	5, ch. des Mésanges	1212 GRAND-LANCY
LA VERSOISIEUNE	BEUCHAT Pierre-Alain	70, ch. de l'Etang	1219 CHATELAINE
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	239, rue de Bernex	1232 CONFIGNON